TRANSPORT SCOLAIRE



Demande de second point d'arrêt

Une demande de second point d'arrêt est possible uniquement dans le cadre d'une activité sportive ou culturelle **récurrente** tout au long de l'année scolaire.

Cet imprimé doit impérativement être renseigné, signé et renvoyé par mail à : transportscolaire@pornicagglo.fr.

L'autorisation est délivrée à titre dérogatoire et dans la limite des places disponibles dans le car (elle n'est pas prioritaire sur les inscriptions annuelles).

Votre demande sera effective après confirmation de la part du service transport scolaire.

Je soussigné(e), Mme, M		
Atteste que mon enfant		
Numéro dossier		
Scolarisé(e) à		
Empruntant habituellement le car n°		
A besoin d'un changement d'arrêt pour (précis	ser le jour) :	
Pour l'aller :	Pour le retour :]
Libellé du second point d'arrêt souhaité		
N° du car emprunté (<i>facultatif</i>)		

Date et signature du représentant légal



C.A Transports Scolaires
BP 21
44680 SAINTE PAZANNE
Adresse postale:
Pornic Agglo Pays de Retz
2 rue du Dr Ange Guepin – ZAC de la chaussée
44215 PORNIC Cedex
Tél: 02.28.25.03.60

transportscolaire@pornicagglo.fr